

COMITE DIRECTEUR : REUNION D'ETE LE VENDREDI 20 JUIN 2014 A 19HEURES 30

Le lieu et l'ordre du jour vous seront communiqués prochainement.

Un passage de CASM et de guidons se déroulera le samedi 7 juin à SOMMAUTHE (08).

Ce sera le dernier avant l'automne pour le nord de la ligue.

Les dossiers, remplis, sont à adresser à Nathalie TESSIER
27 rue Dom PERIGNON - 51800 SAINTE MENEHOULD
pour le 1er juin au plus tard.

Le lien : <http://lmca.exprimetoi.net/t5083-casm-le-7-juin-a-sommauthe>

UNE ÉPREUVE DE PLUS POUR LES KIDS : SAINTE MENEHOULD LE 28 JUIN

Les sides ne pouvant participer à la nocturne de Sainte Menehould pour cause de concurrence de date, ce sont les kids qui seront de la fête le 28 juin prochain.

Les 3 catégories seront présentes : 85cc, 65cc et 50cc.

Les pilotes pourront s'inscrire d'ici 48 heures sur le site de la ligue.

Cette épreuve comptera évidemment pour les championnats et trophées de champagne.

Compte tenu des conditions climatiques « particulières » de l'enduro de BUZANCY, Didier DUBOIS souhaite consulter largement avant d'homologuer les résultats.

En conséquence, ceux-ci ne seront validés que lors de la réunion de la commission, le 14 juin à 10h au BUFALO Grill de Châlons en Champagne

LMCA : CALENDRIER 2014 MOTO CROSS ET PRAIRIE (15 mai 2014)

DATE	LIEU	CLUB	CATEGORIES											
			Open A	Open B	125 A	125 B	Espoirs 85 ligue	Quads	Kids			Motos anciennes	Autres et observations	
									85cc	65cc	50cc			
09-mars	Sainte Ménéhould	Team Mx Menou	X	X	X	X	X							
16-mars	Moulin St Hubert	AMP	X	X		X				X	X	X		
06-avr	Bogny sur Meuse	MCCMA	X	X	X	X				X	X			
21-avr	Champignol	MC Champignol		X	X	X				X	X	X		
21-avr	<i>Saint Mihiel</i>	<i>MC Saint Mihiel</i>						X						
27-avr	La Neuville aux Joute	MC Pavillon	X											Quad CF + National
01-mai	Poulangy	MC HT Marnais	X	X	X	X	X							
04-mai	Les Riceys	MC Voie Blanche	épreuve annulée											
04-mai	<i>Bourg Bruche</i>	<i>MC Vallée de la Bruche</i>							X					
08-mai	Hermonville	MCCA Hermonville	X		X		X							National A et B
25-mai	<i>Rozerieulles</i>	<i>Moselle MC</i>							X					
29-mai	Fresne les Reims	UM Marne			X			X	X	X	X			National A
01-juin	Manre	MC Manre	X	X	X	X	X							
14-juin	Montgueux	UM Aube		X										Junior et Cadet CF
15-juin			X		X									
14/06	<i>Epinal</i>	<i>MC Spinalien</i>						X						le samedi
22-juin	<i>Commercy</i>	<i>Moto Evasion 55</i>							X	X	X			
22-juin	<i>Rozoy/Serres</i>	<i>Rozoy Moto Quad Passion</i>										X		(A confirmer)
28-juin	Sainte Ménéhould	Team Mx Menou	X	X	X	X			X	X	X			Side Car annulé
05-juil	<i>Saint Dié</i>	<i>MC Saint Dié</i>							X					
05-juil	Sommauthe	AMC Sommauthe					X		X	X	X			Inter Club
06-juil			X	X	X	X							X	
13-juil	<i>Riedseltz</i>	<i>MC Riedseltz</i>							X					
20-juil	Le Chêne	MC 3 Communes		X	X	X	X							Vétérans zone Nord
27-juil	Taillette	MC Buttes de Bea	X	X	X	X			X	X	X			
09-août	St Just Sauvage	MCCA 2		X	X	X	X							Side Car
10-août				X	X	X								
15-août	Mailly le Camp	Mc Mailly	X	X	X	X			X	X			X	
24-août	<i>Coupe des régions</i>													
31 Aout	<i>Serris (Disney) (2)</i>	<i>Ile de France</i>							X	X	X			
06-sept	<i>Saint Mihiel</i>	<i>MC Saint Mihiel</i>							X	X	X			
07-sept	Taillette	MCP Rocroi	X	X	X	X	X						X	
14-sept	<i>Schweyen</i>	<i>Schweyen MX</i>							X					
14-sept	<i>Inter-Ligue 125cc</i>	<i>Vesoul</i>			IL									
28-sept	Fresne les Reims	UM Marne	X	X		X	X							
05-oct	Sainte Ménéhould	Team Mx Menou	X	X	X	X			X (1)	X (1)	X (1)			
		Total	15	17	16	16	11	8	11	12	9	4		

En écriture rouge, les épreuves qui ne se déroulent pas en Champagne Ardenne

En entourage vert, ce qui a changé.

X (1) Comme le Team MX Menou prend les kids en juin, la commission de Moto-cross décidera prochainement pour octobre.

.(2) L'adresse d'engagement pour Sérís sera communiquée prochainement.

LICENCES :

Bonjour Jean-Pol

Tu trouveras ci-joint un courrier que nous envoyons ce jour à la FFM pour que le Président BOLLE ne fasse pas valider la licence unique 2015.

En effet, le trial souffre et ce n'est pas en passant la licence à 300 € que cela va arranger les choses, bien au contraire.

Nous comptons sur la Ligne de Champagne pour ne valider ce choix.

Cordialement

Jennifer GAUBERT

Secrétaire du Moto-Club d'Épernay

www.motoclubepernay.com



Moto-Club d'Epernay

Affilié à la Fédération Française Motocycliste
Fondé en 1952

Monsieur Jacques Bolle
Président de la Fédération Française
de Motocyclisme
74, avenue Parmentier
75011 Paris

Epernay, le 12 mai 2014

Objet : Suppression de la licence NCB pour l'activité trial en 2015

Monsieur le Président,

Nous sommes informés du projet de la suppression de la licence NCB au profit de la NCA pour l'activité trial en 2015.

Nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'une bonne décision, nos pratiquants sont très sensibles au prix des licences et ce sujet qui a déjà été au centre de débats dans le passé nous a déjà fait perdre à chaque fois des pratiquants licenciés et à fait fuir des clubs de notre fédération. Il nous a fallu beaucoup de temps pour remonter la pente.

Nous souhaitons qu'une licence spécifique à moindre coût soit réservée au trial qui est un sport peu accidentogène comparé à d'autres pratiques au sein de notre fédération .

Nous comptons sur votre clairvoyance sur ce sujet pour trouver une solution qui préserve nos épreuves, ce qu'il nous faut ce sont des pratiquants sinon nous serons obligés de mettre un terme à nos activités d'organisateur de compétitions pour nous tourner vers le loisirs pur ce qui n'est pas notre finalité fédérale.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande et du relais que vous ferez auprès de vos collègues du comité directeur.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos meilleurs sentiments.

Copie : Mr Jean-Pol TOURTE,
Président de la LMRC

Gilbert BRUGNON

Président du Moto-Club d'Epernay

de : "Tania PETRESCO" <TPETRESCO@ffmoto.com>
A : "PREFECTURE DES ARDENNES catherine.dequet@ardennes.gouv.fr"
cc : "jptourte@voila.fr" <jptourte@voila.fr> ; "didier.larose08@laposte.net"
"ddcspp@ardennes.gouv.fr"
date : 18/04/14 à 11h38
objet : Epreuve de trial pour du public Juniville 20 avril 2014

Madame,

Début avril, vous avez été destinataire d'une information selon laquelle un évènement Trial se déroulait sur la commune de Juniville le 20 avril prochain.

La publicité de cet évènement indiquant le déroulement d'une démonstration et la présence de restauration et boisson sur place laisse présager la présence de public.

Or, il apparait que cet évènement n'a pas fait l'objet d'une autorisation préfectorale au sens de l'article R.331-18 du code du sport.

Aussi, je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les observations de la Fédération Française de Motocyclisme suivantes :

Les épreuves de sports mécaniques pour du public sont soumises à autorisation préfectorale après avis de la Commission Départementale de Sécurité Routière conformément aux articles R.331-18 et suivants du code du sport.

Autrement dit, un dossier de demande d'autorisation doit être déposé trois mois avant la date de l'épreuve.

Ce dossier de demande doit contenir, selon l'article A.331-18 du code du sport, entre autres choses :

- Le règlement particulier applicable à ladite manifestation tel qu'il résulte des règles techniques et de sécurité (voir en PJ) mentionnées à l'article R.331-19;

- Une attestation de police d'assurance souscrite par l'organisateur de la manifestation qui couvre sa responsabilité civile, celle des participants à la manifestation et de toute personne nommément désignée par l'organisateur qui prête son concours à l'organisation de celle-ci, dont les montants doivent être conformes à ceux fixés à l'article A331-32 « Le montant minimum des garanties prévues par la police d'assurance visée à l'article R. 331-30 est fixé :

— pour la réparation des dommages corporels autres que ceux relevant de la responsabilité civile automobile, à 6 100 000 euros par sinistre ;

— pour la réparation des dommages matériels autres que ceux relevant de la responsabilité civile automobile, à 500 000 euros par sinistre. »

Par ailleurs, sur le plan pénal, l'article R.331-45 du code du sport puni d'une amende de 5ème classe le fait d'organiser ce type de manifestation sans avoir obtenu l'autorisation préfectorale préalable, ainsi qu'une amende de 3ème classe pour la participation (pour les pilotes) à une manifestation non autorisée alors qu'elle était soumise à autorisation.

Dans ces circonstances, il serait opportun que le Préfet prévienne le Maire de la commune sur laquelle aura lieu cet évènement et d'inviter les organisateurs à annuler l'évènement, avec copie Gendarmerie.

Sensible aux « dérives sauvages des épreuves moto », la FFM ne saurait admettre l'existence d'organisations s'affranchissant de la réglementation en vigueur, de nature à porter atteinte au motocyclisme en général et plus particulièrement à la sécurité des participants ainsi que celle des spectateurs.

Je vous remercie de bien vouloir tenir informé la Fédération des suites qui seront données à cette affaire et vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Direction Juridique

Fédération Française de Motocyclisme
74 avenue Parmentier – 75011 Paris
Tél : 01 49 23 77 58/ Fax : 01 47 00 08 37

SUBVENTION



Châlons en Champagne,
le **14 AVR. 2014**

le Président

Direction de la jeunesse, du sport, de la santé et
de la vie associative
Réf : dossier n°D201401682
Dossier suivi par : Xavier RIGAUDEAU
Mél : xrigaudeau@cr-champagne-ardenne.fr
Tel : 0326706640
Fax : 0326708986

Monsieur Jean-Pol TOURTE
Président
LIGUE REGIONALE DE MOTOCYCLISME
29, rue Montigny aux bois

08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Objet : notification de décision

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, sur ma proposition, la Commission permanente du Conseil régional, réunie le 07 avril 2014, a décidé de vous accorder une aide régionale de 6 000 € pour le fonctionnement général de la ligue régionale de motocyclisme.

Je vous adresserai par un très prochain courrier le document juridique qui définit les conditions d'exécution de cette décision.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

le Président de la Région Champagne-Ardenne
Jean-Paul BACHY



A l'attention des Présidents de Ligue

Nos Réf. : PHT/NT

STAGES DE DETECTION 2014

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous informer que les stages de détection-évaluation en motocross, se dérouleront les **1^{er} et 2 juillet 2014**.

En conséquence, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir sélectionner **6 pilotes de votre ligue** (de nationalité française) de 11 à 14 ans parmi les meilleurs benjamins (2^{ème} année) ou minimes (pas de 65cc) et **adresser, pour le 26 mai, la liste des pilotes retenus** à M. Olivier ROBERT (e-mail : olivier.robert25@wanadoo.fr).

Vous trouverez, sous ce pli :

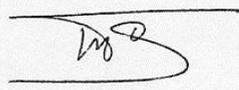
- les fiches réalisées pour l'ensemble des zones comportant les dates et lieux de stages, les noms des éducateurs
- un modèle de convocation
- le programme de stage

Enfin, nous vous rappelons que la FFM prendra à sa charge, à l'occasion de ces stages, la rémunération des éducateurs sollicités ainsi que leurs frais de déplacement, d'hébergement et de restauration.

Monsieur Olivier ROBERT coordonne l'ensemble de ce projet et pourra vous apporter toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Jean-Claude CLAVREUL,
Président de la Commission Motocross.



Philippe THIEBAUT,
Directeur Technique National.

cc. : **Présidents de Commission MX**
M. Olivier Robert



Stages de détection Moto Cross Mardi 1er et Mercredi 2 juillet 2014

NIVEAU 1 / ZONE 2

Circuit de : **IS SUR TILLE (21)**
Président : **Jacky BONNE**
Coordonnées GPS : 47°30'12.04"N - 5° 5'13.25"E
Horaires : Début du stage à 9 heures, fin du stage à 17 heures.

➔ CHAMPAGNE

Président. **Jean Pol TOURTE**
Président de Moto Cross : **Laurent CHAPLAIN**

➔ LORRAINE

Président **JACQUES Olivier**
Président de Moto Cross **Mario ROSSI** 17 Rue des Ecoles 55300 DOMPCEVRIN.

➔ ALSACE

Président **Thierry POMMIER**
Président de Moto Cross : **Jean Luc MULLER**

➔ FRANCHE-COMTE

Président **GOUX Christian.**
Président de Moto Cross : **Jean Pierre CHAGROT**

➔ BOURGOGNE

Président **FOREST Jean Pierre.**
Président de Moto Cross : **BONNE Jacky** 69 Boulevard Pascal 21 000 DIJON

▶ EDUCATEURS

Thierry JACQUEL 21 Rue François Blaudez 88 000 EPINAL.
Tel port 06 08 77 07 97.
Thibaut MUGNIER Tel 06 10 89 50 23

▶ COORDONNATEUR

Olivier ROBERT
Tél. : 06 83 06 88 03 / fax : 04 66 55 76 38

PROGRAMME DE STAGE

1er jour

- 9 heures** - Briefing d'accueil avec présentation :
- Individuelle
 - Des consignes de sécurité (port du casque, respect du site...)
 - But du stage et filière fédérale.
 - Déroulement des 2 jours (mode d'évaluation, de calcul des points...)
- 9 heures 30** - Début des tests physiques.
- 10 heures 30** - Reconnaissance de la piste 15 à 20mn et tour chronométré.
- 12 heures** - Repas.
- 13 heures 30** - Séances pédagogiques, tour chronométré et manche de 10mn si les conditions le permettent.
- 17 heures 30** - décrassage et étirements.
- 18 heures** - bilan de fin de journée.

2ème jour

- 9 heures** - Fin des tests physiques.
- 10 heures** - Reconnaissance de la piste 15mn et tour chronométré.
- 11 heures 15** - Séance pédagogique.
- 12 heures 30** - Repas.
- 14 heures** - Séances pédagogiques, tour chronométré et manche de 10mn si les conditions le permettent.
- 17 heures 30** - décrassage et étirements.
- 18 heures** - bilan individuel et de fin de stage.
Les résultats seront donnés ultérieurement.

Ces horaires sont donnés à titre indicatif, les éducateurs peuvent les modifier à tout moment.



Stage de détection moto cross 85cc.

FICHE DE CONVOCATION ET D'INSCRIPTION

A remplir par la ligue et à remettre aux pilotes pour convocation.

A : Du : Mardi 1er et Mercredi 2 Juillet 2014

Début du stage à 9 h fin du stage à 17 h.

Encadré par : et :

Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement des pilotes sont à leur charge.

A remplir par les parents avant le stage

Je soussigné, M. ou Mme..... autorise les éducateurs à prendre toutes dispositions médicales nécessaires pour mon enfant Je certifie qu'il ne présente pas de contre-indication quant à la pratique du sport moto et m'engage à informer les éducateurs d'éventuels traitement en cours.

Fait à : le : Signature

A remplir par le pilote et à remettre en début de stage

NOM : PRENOM :

Adresse :

CP - Ville : Tél. fixe et portable père
mère.....

Adresse mail :@.....

Club : Ligue :

Date de naissance : Scolarité :

Taille : Poids :

Antécédents médicaux (fracture, hospitalisation) :

Nombre d'années de pratique moto : Palmarès :

DESIGNATION



Désignation d'un expert pour la visite d'un circuit de Motocross

Paris, le mercredi 16 avril 2014

Monsieur,

En votre qualité d'expert en sécurité des circuits de Motocross, j'ai le plaisir de vous communiquer les informations relatives à votre prochaine visite :

- Circuit..... CIRCUIT DU PRE TARTON (04-025)
- Adresse Lieu-dit "Pré Tarton" 51800 - SAINTE MENEHOULD
- Ligue..... LMR CHAMPAGNE
- Fin de l'homologation..... 13/06/2015
- Moto-Club..... C2511 - TEAM MX MENO
- Contact Me TESSIER NATHALIE
- Téléphone..... 03.26.60.29.88
- Mail nathalie.lmca@wanadoo.fr

Expert désigné :

- Nom GABREAUX Mickael
- Téléphone..... 06.12.60.54.97
- Mail micka.gabreaux@orange.fr

Je vous invite à prendre contact avec le représentant du Moto-Club afin de convenir de la date de votre visite, que vous nous communiquerez, ainsi qu'à Monsieur Olivier Robert (olivier.robert25@wanadoo.fr).

Cette dernière devra se dérouler le plus en amont possible de la date de fin d'homologation.

Par ailleurs, le représentant du Moto-Club devra vous fournir un plan du circuit.

À la suite de cette visite, je vous invite à transmettre à Monsieur Jonathan Roué (jroue@ffmoto.com), votre rapport accompagné des photos des zones à modifier, ainsi que votre note de frais.

Monsieur Jonathan Roué reste à votre disposition pour tout complément d'information au 01 49 23 77 09.

Je vous prie de croire, Monsieur, en mes sincères salutations.

Vincent CHAUMET-RIFFAUD
Directeur des sports et de la réglementation

Copies : C2511 - TEAM MX MENO
LMR CHAMPAGNE
Monsieur Olivier Robert
Représentant CDSR



Désignation d'un expert pour la visite d'un circuit de Motocross

Paris, le mercredi 16 avril 2014

Monsieur,

En votre qualité d'expert en sécurité des circuits de Motocross, j'ai le plaisir de vous communiquer les informations relatives à votre prochaine visite :

- Circuit..... CIRCUIT DE MOTOCROSS D'HERMONVILLE (04-011)
- Adresse Lieu-dit "Le Mont Chatte et La Montagne" 51220 - HERMONVILLE
- Ligue..... LMR CHAMPAGNE
- Fin de l'homologation..... 12/04/2015
- Moto-Club..... C0222 - MC AMITIE
- Contact M PLAQUIN XAVIER
- Téléphone..... 03.26.85.33.72
- Mail.....

Expert désigné :

- Nom GABREAUX Mickael
- Téléphone..... 06.12.60.54.97
- Mail..... micka.gabreaux@orange.fr

Je vous invite à prendre contact avec le représentant du Moto-Club afin de convenir de la date de votre visite, que vous nous communiquerez, ainsi qu'à Monsieur Olivier Robert (olivier.robert25@wanadoo.fr).

Cette dernière devra se dérouler le plus en amont possible de la date de fin d'homologation.

Par ailleurs, le représentant du Moto-Club devra vous fournir un plan du circuit.

À la suite de cette visite, je vous invite à transmettre à Monsieur Jonathan Roué (jroue@ffmoto.com), votre rapport accompagné des photos des zones à modifier, ainsi que votre note de frais.

Monsieur Jonathan Roué reste à votre disposition pour tout complément d'information au 01 49 23 77 09.

Je vous prie de croire, Monsieur, en mes sincères salutations.

Vincent CHAUMET-RIFFAUD
Directeur des sports et de la réglementation

Copies : C0222 - MC AMITIE
LMR CHAMPAGNE
Monsieur Olivier Robert

Désignation d'un expert pour la visite d'un circuit de Motocross

Paris, le mercredi 16 avril 2014

Monsieur,

En votre qualité d'expert en sécurité des circuits de Motocross, j'ai le plaisir de vous communiquer les informations relatives à votre prochaine visite :

- Circuit..... CIRCUIT DE MOTOCROSS DE FRESNE LES REIMS (04-005)
- Adresse Lieu-dit "Fort de Fresne" 51110 - FRESNE LES REIMS
- Ligue..... LMR CHAMPAGNE
- Fin de l'homologation..... 15/05/2015
- Moto-Club..... C0553 - UM MARNE
- Contact M BERNIER GERALD
- Téléphone 03.26.97.60.67
- Mail gerald.bernier@wanadoo.fr

Expert désigné :

- Nom GABREAUX Mickael
- Téléphone 06.12.60.54.97
- Mail micka.gabreaux@orange.fr

Je vous invite à prendre contact avec le représentant du Moto-Club afin de convenir de la date de votre visite, que vous nous communiquerez, ainsi qu'à Monsieur Olivier Robert (olivier.robert25@wanadoo.fr).

Cette dernière devra se dérouler le plus en amont possible de la date de fin d'homologation.

Par ailleurs, le représentant du Moto-Club devra vous fournir un plan du circuit.

À la suite de cette visite, je vous invite à transmettre à Monsieur Jonathan Roué (jroue@ffmoto.com), votre rapport accompagné des photos des zones à modifier, ainsi que votre note de frais.

Monsieur Jonathan Roué reste à votre disposition pour tout complément d'information au 01 49 23 77 09.

Je vous prie de croire, Monsieur, en mes sincères salutations.



Vincent CHAUMET-RIFFAUD
Directeur des sports et de la réglementation

Copies : C0553 - UM MARNE
LMR CHAMPAGNE
Monsieur Olivier Robert
Représentant CDSR



**Madame, Messieurs les Président(e)s
de Ligues Régionales,**

**Messieurs les membres du Bureau
Exécutif,**

N/Réf. : PL/NL

Paris, le 12 mai 2014.

Madame, Messieurs,

Nous avons prié de bien vouloir trouver en annexe les éléments relatifs à l'attribution des médailles honorifiques de la Fédération Française de Motocyclisme pour l'année 2014 :

- Le règlement d'attribution de ces récompenses validé par le Bureau Exécutif le 16 janvier 2013.
- Le formulaire à nous retourner avant le 31 juillet dûment rempli et signé. (nous vous remercions de ne plus utiliser les formulaires des années précédentes).

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Je vous prie de croire, Madame, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Lebeau', is written over a faint, illegible stamp or watermark.

Philippe LEBEAU
Secrétaire Général.

REGLEMENT DES MEDAILLES ET RECOMPENSES DE LA FFM

ARTICLE 1 - DEFINITION

La vocation des récompenses et des médailles FFM est d'honorer toute personne qui s'est dévouée et investie pour le motocyclisme, que ce soit en matière de sport, de tourisme, ou dans l'intérêt général du motocyclisme.

Les médailles de la FFM ont été créées par décision de l'Assemblée Générale en date du 9 février 1957.

La licence d'or a été créée par décision du Comité Directeur en date du 5 décembre 2009.

Le règlement a été modifié par décision du Comité Directeur en date du 16 janvier 2013.

Les récompenses et les médailles sont les suivantes :

Médailles : MEDAILLE DE BRONZE, MEDAILLE D'ARGENT, MEDAILLE DE VERMEIL et MEDAILLE D'OR

Récompense : LICENCE D'OR

Le nombre des récompenses attribuées chaque année ne pourra être supérieur à : 5 médailles d'Or, 10 médailles de Vermeil, 20 médailles d'Argent et 30 médailles de Bronze.

Un **maximum de 10 médailles par Ligue** ne pourra être retenu, tous degrés confondus.

Une seule licence d'OR sera attribuée chaque année.

ARTICLE 2- ATTRIBUTION.

Les propositions de récompense ou de médailles sont soumises au Bureau Exécutif de la FFM qui statue souverainement et en dernier recours.

Les demandes peuvent être effectuées par :

- un membre du Comité Directeur de la FFM,
- un organe de la Fédération (Commission, Comité, Collège...),
- une Ligue Motocycliste Régionale,
- un Comité Départemental.

Les médailles de la FFM peuvent être attribuées par le Bureau Exécutif à des personnes qui ne remplissent pas les conditions fixées à l'article 3, mais qui ont rendu des services exceptionnels au motocyclisme.

ARTICLE 3 – CONDITIONS D'OBTENTION DES MEDAILLES.

Les formulaires de demandes de médailles et de récompenses doivent être adressés au Secrétaire Général de la FFM.

Toute demande incomplète ou retournée après la date limite ne pourra être prise en compte.

Il convient d'être attentif à l'ordre de grade des médailles. Bronze, argent, vermeil, Or

Médaille de Bronze : elle pourra être décernée à tout licencié ayant fait preuve **d'au moins 15 ans** d'investissement notoire au service de la FFM.

Médaille d'Argent : Seule une personne ayant obtenu une médaille de bronze depuis au moins cinq ans pourra prétendre à l'obtention de la médaille d'Argent.

Cette médaille pourra être décernée à tout licencié ayant fait preuve **d'au moins 20 ans** d'investissement notoire au service de la FFM.

Médaille de Vermeil : Seule une personne ayant obtenu une médaille d'argent depuis au moins cinq ans pourra prétendre à l'obtention de la médaille de Vermeil.

Cette médaille pourra être décernée à tout licencié ayant fait preuve **d'au moins 25 ans** d'investissement notoire au service de la FFM.

Médaille d'Or : Elle pourra être décernée à toute personne ayant été pendant **au moins 25 ans** :

- soit Président d'un Club affilié à la Fédération,
- soit Membre du Bureau d'une Ligue Régionale,
- soit Membre du Comité Directeur de la FFM ou d'une de ses Commissions, Comités ou Collèges,
- soit investi de l'une ou l'autre de ces trois fonctions successivement ou alternativement,

ARTICLE 4 – CONDITIONS D'OBTENTION DE LA LICENCE D'OR.

La LICENCE d'OR pourra être décernée à toute personne qui pourra démontrer avoir été titulaire d'une licence FFM pendant au **minimum 35 ans** et qui aura servi notoirement la cause du motocyclisme.

Elle ne pourra être attribuée à un licencié ayant obtenu la Médaille d'Or de la Fédération.

Elle permettra au récipiendaire d'avoir une licence à vie, offerte en titre de remerciement pour service rendu.

Si plusieurs demandes sont faites la même année, le niveau de responsabilité et d'investissement au sein d'un organe de la FFM ou d'une structure déconcentrée sera pris en compte prioritairement par le Bureau Exécutif.

ARTICLE 5 – REMISE DES MEDAILLES ET RECOMPENSES

Ces médailles seront remises aux titulaires par leur Ligue Motocycliste Régionale respective.

Toutefois, les récipiendaires de la Licence d'Or et des Médailles d'Or pourront se voir remettre leurs récompenses lors du congrès annuel de la Fédération.

DEMANDE D'ATTRIBUTION DE MÉDAILLE HONORIFIQUE DE LA FFM - Année 2014 -

PRESENTÉE PAR : _____

EN FAVEUR DE : _____

Madame Monsieur N° de licence FFM 2014 (obligatoire) : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Date de naissance : ____/____/____ e-mail : _____

PROPOSITION DE :

(Important : voir le règlement des médailles et récompenses joint à la présente).

Médaille de **BRONZE** Médaille de **VERMEIL**

Médaille d'**ARGENT** Médaille d'**OR**

LICENCE D'OR

ACTIVITÉS AU SEIN DE LA FFM :

TITRES HONORIFIQUES ET ANNÉES DE PROMOTION :

Date et Signature demandeur
(Si Moto-Club, merci d'apposer votre cachet)

Avis et signature du Président de la LMR
Cachet de la LMR

RAPPORT DELEGUE

Pour info : exemple de rapport de délégué lors d'une épreuve d'enduro.

RAPPORT DU DELEGUE

Nom du Délégué : Vallerand Daniel

CHAMPIONNAT D'ENDURO LIGUE CHAMPAGNE ARDENNES

Manifestation : Enduro de Condé	
Date : 6 avril 2014	Lieu : Condé en Brie
Club organisateur : Association Team Condé MV	
Président de l'organisation : Jean Verdoolaege	
Président du Jury :	Licence :
Membre du Jury :	Licence :
Directeur de Course : Pascal Valèze	Licence :
Directeur de course adjoint : Ives Delafosse	Licence : 008140
Autres délégués FFM : Délégué de ligue Picardie: Romuald Seels	Licences : 179663
Commissaire technique : Jacky Gaillart	Licence : 036044 Licence :
Chronométrateur : FCC Timing	Licence :
676	

En ordre

A améliorer

Insuffisant

REGLEMENT PARTICULIER		X				
------------------------------	--	----------	--	--	--	--

VERIFICATIONS PRELIMINAIRES						
Lieu						
Personnel qualifié						
Attente des coureurs						

CONTROLE TECHNIQUE						
Contrôles et marques Pas de marquage						X
Contrôle du bruit Sonomètre		X				
Lieu du contrôle Condé		X				

PARC COUREURS						
Etat du sol Terrain vague				X		
Proximité du départ A 200m du départ		X				
Sanitaires Dans une salle polyvalente mais un peu loin				X		
Circulation Pas de problème si conditions météo non humide		X				
Sonorisation : Nom Uniquement sur la ligne de départ						X
Surface disponible Grande surface		X				
Electricité Non						X
Informations Aucune information						X

LIEU DU DEPART ET ARRIVEE Au stade de foot		X				
Surface disponible Au départ : sur le parking de la salle.				X		
Abri Salle à proximité mais plus la possibilité de voir le départ						X
Sonorisation Uniquement sur la ligne de départ		X				
Installations Bien dans l'ensemble				X		
Informations Départ un peu dangereux				X		

PRESSE Autant en emporte la Marne		X	Un article avant la course			
Salle de presse			Un article après la course			

PUBLIC Pas d'emplacement réservé				X		
VOIE D'ACCES Aucune				X		

PARCS POUR LES VEHICULES Pas de parc				X		
--	--	--	--	---	--	--

TESTS CROSS COUNTRY TESTS EN CIRCUIT FERME						
Signalisation du tracé Pas de problème pour aucune des spéciales (2)		X				
Accès pour le public Bien fléché et facile pour se garer		X				
Eloignement du public (sécurité) Sortie dangereuse pour la SP2. Pas de dégagement et sortie en descente				X		
Sonorisation Aucune						X
Impression générale sur les tests 2 belles spéciales. SP2 un peu courte		X				

PARCOURS ET COMMENTAIRES GENERAUX :

Beau parcours varié

Longueur du parcours :

Environ 70km

Nombre de tests par tour :

(Cross Country/Tests en circuit fermé): **Ligue 1: 3 fois 2 spéciales**
Ligue 2 : 2 fois 2 spéciales
Ligue 3 : 2 fois 2 spéciales

Nombre de tours :

Ligue 1: 3 tours
Ligue 2: 2 tours
Ligue 3 : 2 tours

1er jour :

Le dimanche uniquement

2ème jour :

Nature du terrain (rocailloux, cours d'eau, boueux) :

Caillouteux avec quelques ravines

Sécurité lors des tests spéciaux :

A chaque spéciale : Une équipe protection civile + une ambulance

Nombre de tests "Cross Country" :

1er jour :

2^{ème} jour :

678 Nombre de tests en circuit fermé : SP1 en ligne SP2 fermée	1er jour Ligue 1 : 6 SP Ligue 2 : 4 SP Ligue 3 : 4 SP	2ème jour
Heure de départ du 1er coureur :	1er jour : 9h	2ème jour :
Heure d'arrivée du dernier coureur :	1er jour Ligue 1: 15h45	2ème jour :
Identification des commissaires :		

CONTROLE ADMINISTRATIF :**4 tables de controles**Nombre d'engagés : **425 inscrits**

Nombre de partants

1er jour **417 partants**

2ème jour

Nombre d'excusés :

Nombre de non-excusés :

Nombre d'arrivés

1er jour **355 classés**

2ème jour

Nombre d'abandons

1er jour **56 abandons**

2ème jour

Nombre de coureurs classés : **355 classés****SERVICE MEDICAL****Assez important**

Médecins :

Deux médecins dont un urgentiste. Ils sont répartis dans deux 4X4 qui circulent toute la journée.

Premiers secours :

Une ambulance et la protection civile sur chaque spécialeNombre d'ambulances : **2 ambulances**

Liaisons radio :

Liaison uniquement par portableService incendie : **Non**

Nombre de blessés :

Rien de graveAccidents : **0****CONTRÔLES INOPINÉS**Carburant : **Non**Dopage-alcoolémie : **Nom**Conditions météorologiques : **Très bonnes conditions. Temps nuageux avec une température de 15°**Nombre de spectateurs : **Peu de spectateurs. Un peu aux spéciales****REMISE DES PRIX****Vers 18h. Pas de problème particulier.****Ligue 1 : Lorrain Eric E1 de Faux****Taesch Jérôme E2 Auboue MC****Vielle Sébastien E1 TCMV****73 classés et 10 abandons Total 83****Ligue 2 : Lelièvre Alban E2 MVCC****Muller Pascal E1 MCVO****Denis Nicolas E3 AMP****172 classés et 19 abandons Total 191****Ligue 3 : Darty Stéphane E3 Tilloy****Chemardin Frédéric E2 Epernay****Nivelet Fabien E3 Evasion****107 classés et 26 abandons Total 133****50cc : 3 classés et 1 abandon****NOMBRE DE REUNIONS DU JURY : 0**

COMMENTAIRES

Au deuxième tour des ligues 1, ils arrivaient à la SP2 avec les derniers ligue 3. Idem pour le troisième tour des ligues 1.

Dans l'ensemble cela n'a pas ou peu gêné les ligues 1 mais une certaine confusion des ligues 3 qui ont du mal à comprendre qu'ils doivent laisser passer les ligues 1 devant eux.

Il est important que les spéciales soient libre quand les ligues 1 arrivent.

Un bel enduro apprécié de tous les pilotes.

La météo en est pour quelque chose.

S'il avait plu, la spéciale 2 aurait été impraticable. Elle était située dans un dévers et sur de la craie.

Date Signature : _____